



Extrait du registre des délibérations du Conseil métropolitain

Séance du 18 décembre 2015

OBJET : ECONOMIE, INDUSTRIE, TOURISME ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE -
Organisation de la 19ème édition du Forum 5i - 2 juin 2016.

Délibération n° 2

Rapporteur : Fabrice HUGELE

Le dix-huit décembre deux mille quinze à 10 heures 00, le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Christophe FERRARI, Maire de Pont de Claix, Président de la Métropole.

Nombre de conseillers métropolitains en exercice au jour de la séance : **124**

Nombre de conseillers métropolitains votants (présents et représentés) : **123** de la n°1 à la n°2, **124** de la n° 3 à la n°56, **122** de la n° 57 à la n°103.

Présents :

Brié et Angonnes : BOULEBSOL, CHARVET de la n°1 à la n°85, pouvoir à BOULEBSOL de la n°86 à la n°103- **Champ sur Drac** : NIVON, MANTONNIER – **Champagnier** : CLOTEAU – **Claix** : OCTRU de la n°1 à la n°26, pouvoir à STRECKER de la n°27 à la n°103, STRECKER – **Corenc** : MERMILLOD-BLONDIN, QUAIX – **Domène** : LONGO de la n°8 à la n°103, pouvoir à SAVIN de la n° 1 à la n°7, SAVIN de la n°1 à la n°57, pouvoir à LONGO de la n°58 à la n°103 – **Echirolles** : JOLLY de la n°1 à la n°56, LABRIET, LEGRAND, MONEL, PESQUET de la n°1 à la n°95, pouvoir à DURAND de la n°96 à la n°103, SULLI de la n°3 à la n°103, pouvoir à LEGRAND de la n°1 à la n°2 – **Eybens** : MEGEVAND – **Fontaine** : DUTRONCY, THOVISTE de la n°1 à la n°31, pouvoir à SPINDLER de la n°32 à la n° 103, TROVERO- **Gières** : DESSARTS de la n°9 à la n°103, pouvoir à VERRI de la n°1 à la n°8, VERRI de la n°1 à la n°8 et de la n°12 à la n°103, pouvoir à OLLIVIER de la n°9 à la n°11 – **Grenoble** : D'ORNANO de la n°1 à la n°56, SALAT, BURBA de la n°1 à la n°7 et de la n°13 à la n°103, pouvoir à JORDANOV de la n°8 à la n°12, JORDANOV, BERANGER de la n°3 à la n°11, pouvoir à CAZENAVE de la n°12 à la n°103, CAZENAVE, PIOLLE, de la n°1 à la n°56, pouvoir à DENOYELLE de la n°57 à la n°103, SABRI, CAPDEPON de la n°12 à la n°103, pouvoir à RAKOSE de la n°1 à la n°11, MACRET, BOUZAIENE de la n°1 à la n°58, pouvoir à HABFAST de la n°59 à la n°103 KIRKYACHARIAN, CLOUAIRE, FRISTOT, BERTRAND, HABFAST, DATHE, JACTAT de la n° 10 à la n° 103, pouvoir à C.GARNIER de la n°1 à la n°9, BOUILLON, DENOYELLE, BERNARD de la n°8 à la n° 103 pouvoir à FRISTOT de la n° 1 à la n°7, RAKOSE, C.GARNIER, JULLIAN, CHAMUSSY, – **Jarrie** : GUERRERO, BALESTRIERI – **Herbeys** : CAUSSE – **La Tronche** : SPINDLER, WOLF de la n°1 à la n°11 et de la n°32 à la n°103 pouvoir à SABRI de la n°12 à la n°31 – **Le Fontanil-Cornillon** : DE SAINT LEGER, POIRIER, de la n°3 à la n°103, pouvoir à DE SAINT LEGER de la n°1 à la n°2- **Le Gua** : MAYOUSSIER – **Meylan** : CARDIN, PEYRIN – **Miribel Lanchâtre** : Michel GAUTHIER – **Montchaboud** : FASOLA – **Murianette** : GRILLO de la n°8 à la n°103, pouvoir à QUAIX de la n°1 à la n°7 – **Notre Dame de Mesage** : TOÏA – **Noyarey** : ROUX, SUCHEL de la n°12 à la n°103, pouvoir à ROUX de la n°1 à la n°11 – **Poisat** : BURGUN, BUSTOS – **Le Pont de Claix** : BEYAT-GRAND, FERRARI, DURAND – **Proveysieux** : RAFFIN- **Quaix en Chartreuse** : POULET – **Saint Barthélémy de Séchilienne** : STRAPPAZZON – **Saint Egrève** : BOISSET, HADDAD- **Saint Georges de Commiers** : GRIMOUD – **Saint Martin d'Hères** : GAFSI, CUPANI de la n°12 à la n°103 pouvoir à PERINEL de la n°1 à la n° 11, ZITOUNI de la n°3 à la n°103, pouvoir à STRAPPAZZON de la n°1 à la n°2, OUDJAUDI, QUEIROS de la n°1 à la n°3, et de la n°30 à la n°73, pouvoir à LEGRAND de la n°4 à la n°29 à SULLI de la n°74 à la n°103, VEYRET de la n°1 à la n°8 et de la n°12 à la n°103, pouvoir à RUBES de la n°9 à la n°11, RUBES de la n°8 à la n°73, pouvoir à VEYRET de la n°1 à la n°7, et de la n°74 à la n°113 – **Saint Martin Le Vinoux** : OLLIVIER de la n°1 à la n°30, pouvoir à PERINEL de la n°31 à la n°103, PERINEL – **Saint Paul de**

Varces : CURTET, RICHARD – **Saint Pierre de Mésage** : MASNADA – **Sarcenas** : LOVERA de la n°1 à la n°85, pouvoir à RICHARD de la n°85 à la n°103 – **Le Sappey en Chartreuse** : ESCARON – **Sassenage** : COIGNE n°3 et de la n°12 à la n°23, pouvoir à MERMILLOD-BLONDIN de la n°1 à la n°2 et de la n°4 à la n°11 à BRITES de la n°24 à la n°103, BELLE, BRITES de la n°8 à la n°103, pouvoir à VIAL de la n°1 à la n°7 – **Séchilienne** : PLENET – **Seyssinet Pariset** : LISSY, GUIGUI, REPELLIN de la n°1 à la n°56, pouvoir à GUIGUI de la n°57 à la n°103 – **Seyssins** : HUGELE, MOROTE– **Varces Allières et Risset** : BEJUY, CORBET – **Vaulnaveys-le-bas** : JM GAUTHIER – **Vaulnaveys Le Haut** : A. GARNIER, RAVET – **Venon** : GERBIER – **Veurey-Voroize** : JULLIEN de la n°1 à la n°78, pouvoir à JM GAUTHIER de la n°79 à la n°103 – **Vif** : GENET, VIAL – **Vizille** : AUDINOS, BIZEC.

Excusés ayant donné pouvoir sur toute la séance :

– **Bresson** : REBUFFET à NIVON- **Echirolles** : MARCHE à BOUZAÏENE de la n°1 à la n°58 puis à SABRI de la n°59 à la n°103- **Eybens** : BEJAJI à MEGEVAND **Grenoble** : SAFAR à SALAT, CONFESSON à DUTRONCY, MARTIN à OUDJAOUDI, MONGABURU à PIOLLE de la n° 1 à la n°56, puis à C.GARNIER de la n° 57 à la n°103, LHEUREUX à DATHE, PELLAT-FINET à CHAMUSSY– **Fontaine** : BALDACCHINO à TROVERO– **Meylan** : TARDY à PEYRIN – **Mont Sain Martin** : VILLOUD à POULET- **Notre Dame de Commiers** : MARRON à MASNADA- **Saint Egrève** : KAMOWSKI à BOISSET.

Madame Elisabeth LEGRAND a été nommée secrétaire de séance.

Mesdames, Messieurs,

La 19^{ème} édition du Forum 5i (Innovation, Industrie, Inclusion, Investissement, International) aura lieu le 2 juin 2016 au Centre de Congrès du WTC Grenoble et traitera des enjeux de l'EnerNet, l'Internet des Objets pour l'énergie. L'organisation de cet événement, portée par la Ville de Grenoble depuis 1998, a été transférée à Grenoble-Alpes Métropole dans le cadre de la loi MAPTAM. Les acteurs majeurs de l'innovation (pôles de compétitivité, clusters, établissements de recherche, SATT, bpifrance...) sont partenaires de l'opération.

Cet événement a pour triple objectif de :

- promouvoir les acteurs locaux de l'innovation (établissements de recherche, universités, structures intermédiaires).
- valoriser les travaux de recherche et la création d'entreprises innovantes qui en découle.
- faciliter la rencontre entre des start-up de la zone alpine (région Rhône-Alpes, Italie du Nord, Suisse romande) et des investisseurs nationaux et internationaux.

Il est organisé autour de 3 temps forts :

- la vitrine technologique : exposition des toutes dernières innovations technologiques issues des laboratoires de recherche rhônalpins. Elle est le reflet de la vitalité de la recherche dans le domaine de l'EnerNet.
- la table ronde : temps d'échanges privilégiés qui permet à des personnalités locales, nationales et européennes de faire part de leurs visions et leurs expériences sur les enjeux sociétaux et économiques de l'EnerNet.
- le Venture 5i : rencontres organisées entre start-up pré-sélectionnées et investisseurs nationaux et internationaux.

Cet événement connaît chaque année un succès grandissant : plus de 650 participants, la présence d'investisseurs nationaux et internationaux confirmée chaque année, des retombées presse très importantes (plus de 250 parutions en 2015) et un taux de satisfaction des participants très élevé.

Depuis sa création, le Forum 5i a permis de présenter plus de 290 start-up aux investisseurs, dont 238 sont toujours en activité à ce jour. Cela représente plus de 2 200 emplois sur le bassin grenoblois et plus de 3 200 au total. Parmi elles, au moins 98 start-up ont levé des fonds pour un montant de près de 700 millions d'euros.

de cette 19^{ème} édition du Forum 5i et le portage financier global de l'opération, dont le coût global prévisionnel s'élève à 220 000 € (budget constant par rapport à l'édition 2015) avec une participation de Grenoble-Alpes Métropole de 170 000 € sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au budget 2016.

Le budget prévisionnel est établi comme suit :

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Espaces, prestations logistiques	71 000	Grenoble-Alpes Métropole	170 000
Vitrine technologique	32 000	Région Rhône-Alpes	25 000
Communication/Presse	37 000	CCI de Grenoble	7 700
Frais de réception	30 000	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	5 000
Organisation et coordination	50 000	Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie	5 000
		Université Grenoble Alpes	2 300
		Sponsors privés	5 000
Total des dépenses	220 000	Total des recettes	220 000

Après examen de la Commission Développement et Attractivité du 27 novembre 2015, et après en avoir délibéré, le Conseil Métropolitain :

- approuve l'organisation de la 19^{ème} édition du Forum 5i par Grenoble-Alpes Métropole, aux côtés des acteurs majeurs de l'innovation,
- précise que la participation prévisionnelle de la Métropole s'élève à 170 000 €,
- autorise le Président à solliciter des soutiens financiers auprès des collectivités partenaires, organismes publics et sponsors privés,
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Conclusions adoptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe FERRARI

Le compte rendu succinct de la présente délibération a été affiché le 31 décembre 2015.